

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
ALPES MARITIMES  
CANTARON**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2312-04

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 19h15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur  
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 10+1 proc  
Votants : 11

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Christian DI MARTINO – Eliane  
CALDEI-VIDAL – Patrice MARTIN – Michel CORSINI – Béatrice ROZIER –  
Chantal BARBIER – Fabrice FONTAINE – Philippe ALLEGRINI

Absente excusée : Fabienne GALLI

Absents : Sandrine BARRALIS – Jean-Marc BLANIC – Karine FAGES

Secrétaire : Patrice MARTIN

**Objet : Demande de subvention  
Installation d'une pompe à chaleur en Mairie**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la municipalité souhaite installer une pompe à chaleur dans la Mairie afin de diminuer la consommation énergétique du bâtiment tout en améliorant les conditions d'accueil du public et de travail des agents.

Les travaux ont un coût estimé à 26 527.00 € HT. Ils consistent à la mise en place de plusieurs unités intérieures et d'un groupe extérieur.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du Département.

Le Département pourrait participer à hauteur de 60 % .....soit 15 916.20 €.

Autofinancement à hauteur de 40 % .....soit 10 610.80 €.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTE** le projet d'installation d'une pompe à chaleur
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Patrice MARTIN

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 15/12/2023  
Qualité : Maire